

RENTREE DES CLASSES 2024

Equipements professionnels obligatoires

BAC PROFESSIONNEL METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION

Votre enfant bénéficie pour son entrée en formation d'une aide de la part du **Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine** pour ses équipements professionnels. Cette aide d'un montant de 300 € est gérée directement par le lycée. Les équipements fournis seront la propriété de votre enfant, sauf s'il interrompt sa scolarité dans les trois mois qui suivent la rentrée scolaire : dans ce cas il devra restituer les équipements fournis.

Le port des équipements professionnels est obligatoire sur les plateaux techniques et lors des périodes de formation en milieu professionnel, ils se composent de :

EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS 1° BAC PRO SERVICE (garçon et fille) PASSERELLE UNIQUEMENT

Les équipements de protection individuels sont à essayer et commander chez le fournisseur agréé

Avant le 20 JUILLET 2024, à l'adresse suivante :

TPL Boutiques COVERPA, ZI de Madrazès 24200 SARLAT

Tel 05 53 59 32 31

Désignation	PRIX HT	Taille
2 PANTALONS NOAMAURY NOIRS	91.08	
2 CHEMISES NOIRES COL MAO	70.82	
1 CHAUSSURE SERVICE H/F CUIR NOIR	37.44	
1 TABLIER A BAVETTE FARO ORANGE	9.32	
2 POLO NOIR NAPLES	27.33	
1 CEINTURE NOIRE H/F	14.03	
Total HT	250.00	
TVA	50	
TOTAL TTC	300.00	

Vous devrez alors régler directement au magasin le solde à votre charge pour valider la commande

Montant total des fournitures obligatoires :	300
Financement aide Conseil Régional :	300 €
Restant dû à votre charge :	0 €

Nom :	Prénom :	Classe :
Adresse :		
Date de la commande	Le :	Prise par :
Equipements remis à l'élève	Le :	par :
Signature :		Signature :

